

Petite-Ile, le

17 MARS 2026

**Mesdames et Messieurs les Conseillers
Municipaux**

97429 PETITE-ÎLE

OBJET : Installation du nouveau Conseil municipal

Séance du 21 mars 2026

PJ : Rapport de présentation

Mesdames, Messieurs,

Élus Conseillers municipaux, à la suite des élections du 15 mars 2026, vous êtes priés d'assister à la séance du Conseil municipal, convoqué (e) convoqué conformément à l'article L. 2121-7 et à l'article L. 2122.8 du Code général des collectivités territoriales, pour l'élection du Maire et de ses Adjoints.

Cette réunion se tiendra en **Salle du Conseil municipal**, à la Mairie de Petite-Île située au n° 192, rue Mahé Labourdonnais,

le samedi 21 mars 2026, à 14 h 00.

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

- 2026-2-1 : Installation du Conseil municipal après les élections du 15 mars 2026
- 2026-2-2 : Élection du Maire
- 2026-2-3 : Détermination du nombre des Adjoints
- 2026-2-4 : Élection des Adjoints
- 2026-2-5 : Lecture et diffusion aux Conseillers municipaux de la charte de l'Elu local
- 2026-2-6 : Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 17 février 2026
- 2026-2-7 : Délégations du Conseil municipal au Maire en vertu de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales
- 2026-2-8 : Commission d'Appel d'Offres : délai pour le dépôt des listes, composition et durée
- 2026-2-9 : Régime indemnitaire de fonctions des Élus
- 2026-2-10 : Règlement intérieur du Conseil municipal

Recevez, Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux, l'expression de mes salutations les meilleures.



Le Maire,

Serge Hoareau